

Crèches et écoles saturées : la situation chez nous

Chez nous, plusieurs

crèches et écoles

communales sont en

manque de places.

Lesquelles et que faire ?

• Sarah RENTMEISTER

Si la situation n'est évidemment pas comparable à celle de la capitale, dans notre région, quelques communes se retrouvent en situation dite de « tension démographique ». Traduction : l'offre de places disponibles dans les crèches et les écoles est inférieure à la demande.

C'est le cas pour les communes de Dison, celle de Herve, Jalhay, Welkenraedt et Olne.

À Dison, ce sont les écoles qui sont saturées avec une volonté communale de trouver des solutions. Pas à pas, les établissements scolaires y sont agrandis.

Du côté de Jalhay ou de

Herve, le nombre de places en crèches ne représente pas un idéal face à l'offre mais les autorités tendent à accroître le nombre de lits dès que les moyens financiers et les subsides le permettent.

Bref, si tout est loin d'être parfait, la volonté existe partout de trouver des solutions pour l'avenir. ■

-tdA Philippe Labeyrie

À Jalhay, ça bouge pour la petite enfance

Jalhay est le parfait exemple d'une commune consciente que le manque de places dans les crèches est une réalité à laquelle il faut trouver des solutions. « *Un moment donné, nous avons des délais d'attente très élevés*, indique Noëlle Willem, échevine de la Petite enfance (MR-IC-EJS). *Cela dépassait une année.* » Et puis, pro-

fitant du plan Cigogne, en 2016, les autorités ont décidé de doubler la capacité d'accueil, passant de 18 à 37 places. Concrètement, L'Espace Rencontre a été transformé en crèche de 12 lits et la crèche de Tiège est passée de 18 à 25 lits. « *L'ouverture d'un deuxième milieu d'accueil pour la petite enfance sur notre commune a répondu à un réel besoin.* » Ac-

tuellement, comptabilisant les crèches communales, les accueillantes conventionnées et autonomes, Jalhay peut proposer 84 places au total. « *Avec 181 enfants (contre 206 enfants en 2015) sur la commune au premier janvier 2018, on arrive à un taux de couverture de 46 %. Et dans les faits, le temps d'attente pour la crèche de Tiège, c'est neuf mois, soit le*

temps d'une grossesse. Les délais d'attente ont donc diminué de manière substantielle. Cela s'explique par la diminution du nombre d'enfants âgés de 0 à 2,5 ans couplée à l'augmentation de l'offre mais ces délais restent importants. » ■ **S.R.**

Encore des écoles pavillons mais des projets à Dison

ADison, les élèves de l'enseignement communal sont toujours plus nombreux. On compte actuellement 1 407 élèves dans les neuf implantations disonaises, dont 936 en primaire et 471 en maternelle. Des maternelles qui devront bientôt intégrer les bancs des écoles primaires... Des maternelles à qui il faudra donc trouver une place ! Face à une offre scolaire inférieure à la de m a n d e

croissante, la commune s'attaque depuis plusieurs années à l'agrandissement de ses établissements. Depuis le début de la mandature, on peut citer la création d'une annexe à l'école de Mont, l'agrandissement de l'école Luc Hommel, les travaux d'aménagements de nouveaux locaux supplémentaires à l'école de Wesny et un chantier actuel à l'ancienne école Fonds de loup (située à deux pas de l'actuelle). « *Nous ne sommes pas dans une situation à la bruxelloise*, rassure Benoît Dantinne, échevin de l'Enseigne-

ment (PS) *mais c'est vrai qu'il s'agit de continuer à avoir un*

se pencher sur deux autres situations problématiques : celle de l'école du Husquet qui compte un module dans la cour de récréation et celle de l'école du Centre à Andrimont (photos) où des pavillons – conteneurs métalliques permettent d'accueillir les élèves faute de place dans le bâtiment. « *Le projet de la prochaine législature, c'est d'agrandir l'école du Centre, c'est un dossier qui date de 2009. On souhaite y créer deux classes, une cantine scolaire et un hall de sport* », ajoute Benoît Dantinne. Un projet évalué à

deux millions d'euros pour lequel il n'a pas été possible d'obtenir des subsides. « *Il n'entraîne pas dans les normes*

mais on a bon espoir de le faire aboutir. » Pour l'école du Husquet, enclavée, les solutions sont plus difficiles. Cela doit encore être étudié. « *À Dison, on a toujours fait de l'enseignement notre priorité, on peut le dire* », conclut l'échevin. ■

S.R.

bon suivi des dossiers. » Garder la situation à l'œil et surtout

Crèche à Herve : « On va augmenter la capacité »

Marianne Dalem, échevine de la Petite enfance (Herve Demain) affirme : « Nos capacités d'accueil n'arrivent pas au taux moyen de natalité par an - 175 naissances par an. On est bien en deçà » avec une capacité de 48 équivalents temps plein dans la crèche communale Les Canailoux (sans compter évidemment les accueillantes autonomes et ONE). « Sachant qu'on ne met pas des enfants à temps plein à la crèche, on satisfait plus de 48 familles » mais ce n'est guère suffisant pour répondre à la demande croissante. C'est pourquoi dans le cadre du plan

Cigogne 3, Herve va augmenter sa capacité d'accueil. « On va augmenter de 12 équivalents temps plein, on passe donc à soixante au total ». Un projet qui devrait être finalisé à l'automne 2018. « Cette crèche est exclusivement réservée aux familles herviennes », indique-t-elle en rappelant que la commune prend la problématique à bras-le-corps. « En décembre 2017, Les Lutins du parc, l'espace de co-accueil pour 28 enfants à la maison Detry a été inauguré. La Ville de Herve a dépensé près de 270 000 € pour transformer la maison », finit-elle. **S.R.**